

MERS INFO'



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL PRINTEMPS 2021 - n° 75

• Les "Maisons de Vincent"

Un travail remarquable de rénovation et de revalorisation de l'ancien bureau postal...

P. 11



• TRAVAUX DIVERS

Rénovations, petits et grands chantiers...

p. 02



• GROUPE DE TRAVAIL

Pistes et réflexion :
Mers en mouvement...

p. 06



• CÔTÉ NATURE

Découvrir les Larris
Mersois...

p. 14

Alors, la TNT?...

La réception de la TNT a subi de nombreux brouillages. Vous avez été plusieurs à nous solliciter pour cela. Hélas, aucune solution technique satisfaisante (filtres, révision...) n'a pu être trouvée par TDF.

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) a donc décidé d'octroyer des **aides financières** aux téléspectateurs concernés : particuliers et gestionnaires d'immeubles Mersois peuvent en bénéficier pour modifier / moderniser leur équipement de réception (*).

Ces aides (particuliers 250 € TTC max, gestionnaires d'immeubles 500 € TTC, sont accordées jusqu'au 10/09/2021, sans condition de ressources, en habitat individuel (résidence principale uniquement) et collectif.

Pour en bénéficier, se rendre sur le site www.recevoirlatnt.fr et remplir un formulaire en ligne. La facture et l'attestation de réalisation des travaux par un antenniste sont indispensables à la constitution de la demande d'aide.

(*) pour rappel, la pose de paraboles, quelles que soient leurs formes, n'est pas autorisée en Site Patrimonial Remarquable et périmètres d'inscription au titre des Monuments Historiques.



● Editorial	01
● Travaux divers, grands chantiers	03
● Réflexion du groupe de travail	06
● Le point Finances d'Emmanuel Maquet	08
● Les maisons de Vincent	11
● Sport et évènementiel	12
● Côté nature, les Larris Mersois	14
● Histoire : le fortin de Napoléon	19
● Culture : ils exposent	24
● Patrimoine (SPR & restaurations)	26
● Histoire locale : le square du souvenir	29
● Hommage : D. David, E. Debonne	31
● C'était "dans le temps" : photo de classe	35
● Armée de l'air, bon à savoir	36
● Pratique	40

▼ Printemps 2021. Après le Rompval et juste avant le Bois de Cise, une belle vue sur le Hâble d'Ault, puis vers Cayeux...



Une dynamique Mersoise...

Mersoises, Mersois,

Chers amis,

La situation sanitaire qui demeure **préoccupante** ne peut que susciter responsabilisation de chacun, extrême prudence, respect des précautions indispensables au frein de la contagion, recours sans hésitation à chaque fois que cela est possible, à la **vaccination**.

Une vie sociale restreinte, qui nous prive de nos instants préférés ou privilégiés, de nos rencontres.

Nos Aînés qui, depuis plus d'une année, n'ont plus la plénitude de l'approche affectueuse, amicale, associative d'avant, nos étudiants dont l'isolement est extrêmement lourd parfois, leur quotidien brutalement envahi par le souci du «comment faire face» !

“Une action municipale déterminée et vigoureuse, audacieuse et pragmatique”

D'où ce sentiment légitime de l'incertitude du lendemain.

Cependant, l'une des meilleures façons de nous en sortir est de **lutter contre toute forme d'abattement ou d'attentisme**.

C'est la raison pour laquelle, en ce qui concerne le mandat que vous nous avez confié et renouvelé, malgré les événements, nous maintenons le cap d'une **action municipale déterminée et vigoureuse, audacieuse et pragmatique**.

Le budget 2021 voté il y a peu en est la parfaite illustration.

Investissement humain fort, investissements financiers au rendez-vous grâce aux efforts quotidiens de dépenses maîtrisées sans pour autant «gripper» la machine et c'est, croyez-moi, un équilibre délicat et fragile.

C'est ainsi que, malgré un parcours semé de multiples embûches, le chantier du futur **Pavillon des Bains** avance, qu'à l'automne prochain les **19 logements de la rue de l'Industrie** doivent être attribués, que le **projet du cœur de ville de 27 logements** ainsi qu'une **surface commerciale alimentaire** et un **cabinet médical** commencent à sortir de terre, que l'égalité de traitement de nos quartiers permet un effacement des réseaux



aériens dans les rues du « **Four à chaux** », que nous travaillons d'arrache-pied avec cabinets et architectes à ce que seront **Pôle Associatif Curie, salle de Sports rue Ernest Lesec** ; sans mettre de

côté loin s'en faut, le besoin criant de **réhabilitation de la galerie commerciale Jules Barni**.

L'extension du **cimetière** qui va bon train avec une finalité environnementale et esthétique qui va faire référence.

Notre **église**, véritable joyau des débuts du XXème siècle, surprenante et admirée, dont on parle tant à l'extérieur, élément de poids dans l'attractivité de la commune, ne devra pas être oubliée tant son intégrité structurelle est menacée à l'aube de son quasi centenaire.

“Une belle et nécessaire métamorphose, un véritable atout supplémentaire pour tous”.

Si des retards, dûs notamment à la covid, nous empêcheront d'ouvrir le parking de la Galiote pour cet été et, par voie de conséquence, privent la ville des retombées du stationnement payant de manière à ce que les mersois ne supportent pas à eux seuls les nécessaires charges liées à la vocation touristique de Mers, nous ne retarderons pas la poursuite de l'expérimentation 2020 en piétonnisan l'esplanade dès le 15 juin.

L'incontournable modification des flux automobiles, et du stationnement dans certaines rues perpendiculaires au front de mer, vont constituer, nous en sommes bien conscients, un **réel changement dans les habitudes**.

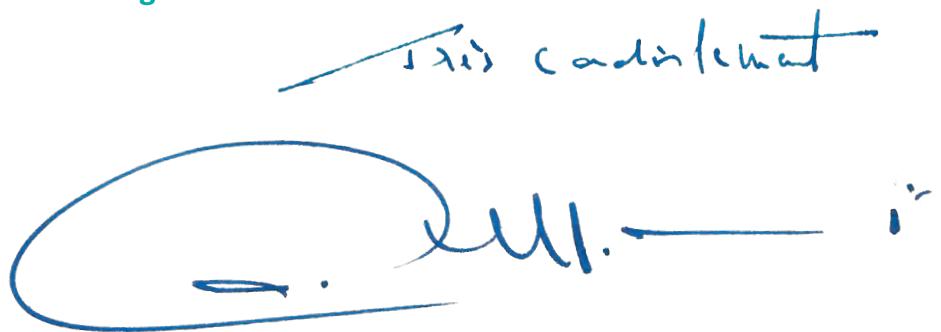
Mais que chacun se rassure, nous n'avons pas l'outrecuidance d'avoir tout pensé ni tout réglé, nous allons devoir la première année «**essuyer les plâtres**».



Le système mis en œuvre **préserve une certaine souplesse** pour d'éventuels aménagements que seule la pratique nous enseignera. Favoriser le **cheminement piéton et doux** pour des espaces en cœur de ville et en front de mer à haute qualité patrimoniale et touristique, avec la présence d'un **tissu commercial de proximité qualitatif et accueillant**, voilà une belle et nécessaire métamorphose, un véritable atout supplémentaire pour nous, Mersois, comme pour tous ceux qui séjournent ou découvrent notre **attachante station**.

De récentes initiatives privées, je pense à la remarquable concrétisation de ce beau projet à très haute qualité humaine, «**Les Maisons de Vincent**», lieu de vie innovant pour des adultes touchés par l'autisme en lien avec l'agroécologie, ainsi que d'autres sollicitations de commerces nouveaux, prouvent, s'il en était besoin, que la **redynamisation et la transformation de Mers-les-Bains sont reconnues**.

C'est grâce à vous toutes et à vous tous, que cette dynamique mersoise existe, qu'elle ne cesse de s'amplifier jour après jour avec VIGUEUR et AUTHENTICITÉ.



AMÉLIORER MERS, son cadre de vie...

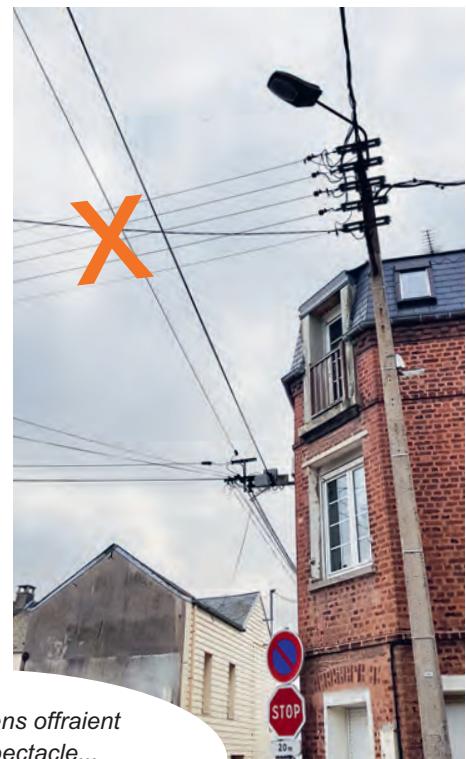
• QUARTIER dit du “Four à Chaux” : mise en souterrain des réseaux...

La **mise en souterrain**, en cours, des réseaux aériens du quartier dit “du four à chaux” a pour but d’effacer les trop nombreux et différents fils et poteaux, bien peu esthétiques, sur un linéaire de 462 m.

L’entreprise Demouselle, mandatée par la FDE 80, coordonne la mise en souterrain des autres réseaux, de communication électronique (Orange cuivre) et (Somme numérique fibre optique), et autres branchements existants.

S’ajoutera un **nouvel éclairage public** en technologie « Led » qui, en améliorant la répartition de l’éclairage, générera des **économies de fonctionnement** avec une baisse des puissances installées proche de **60 %**.

Dans le souci constant de l’équipe municipale de traiter équitablement chaque quartier...



Les réseaux aériens offraient un bien triste spectacle...

• SÉCURITÉ : la couleur, c'est la vie ! 😊 ...

Profitant des vacances de Février, nos services techniques ont procédé à des travaux d’amélioration ou d’entretien : devant les écoles Tilleuls et Jules Verne, des **barrières multicolores** empêchent désormais un enfant distrait ou trop enthousiaste de s’engager d’un seul coup sur la chaussée.

► Cette action permet de sécuriser plus encore nos écoles.

Côté déco, un grand crayon de couleur a aussi été installé, ainsi qu’une ardoise.

Puis, en écho au succès du repas à la cantine pour 1 €, (promis lors du renouvellement municipal, promesse tenue...) et conduit par l’adjointe aux affaires scolaires Monique Evrard, nous avons procédé à une **nécessaire extension de la cantine**.



AMÉLIORER MERS, toujours un peu plus...

• DÉFENSE contre la mer : Reprise et renforcement du talus Nord...

Après la **réfection de nombreux épis**, c'est le **talus de roches**, (entre le pied de falaise et l'épi "majeur", en contre-bas de la descente à la mer), qui a été revu et corrigé.

Comme au sud côté Tréport, le but est d'offrir, grâce aux pierres (260 t en blocs de 6 à 7 tonnes chacun), un volume capable de **briser les vagues** pour éviter les franchissements. C'est cette fonction qu'il fallait restaurer et d'améliorer.

Ce chantier de défense globale contre la mer a été mené par la communauté de communes des villes sœurs avec la ville, pour un maintien à niveau constant du dispositif de protection anti-franchissement.



• EXTENSION du cimetière : un chantier impressionnant...



▲ La future **extension du cimetière** va bon train. Les techniciens ont procédé au retrait de la couche de terre fertile (réemployée). Après le nivellation de la couche d'argile, place à la réalisation des terrasses de la 1ère tranche ferme et des 3 conditionnelles, des bassins de rétention d'eau, du mur d'enceinte (bordurage complet), des premiers emplacements pour sépultures, de l'accès à celles-ci par le cimetière actuel du bas. Fin avril, les gabions étaient posés...

AMÉLIORER MERS, toujours un peu plus...

• FUTUR PARKING "Galiote" : nettoyage et nivellation...

Début Mars, le site du **futur parking gratuit de "la Galiote"** a été nettoyé de tous ses débris divers (métaux, béton, briques, cailloux, déchets végétaux...). Ce qui a permis de mieux saisir le fort potentiel du site à aménager (provisoirement pour cet été, puis achevé ensuite). Environ 550 places de stationnement gratuit seront ainsi proposées, ce qui contribuera à désengorger le centre-ville et le quartier balnéaire lors des grandes affluences. L'ensemble bénéficiera à terme d'un traitement arboré et visuel de qualité. Cette politique d'aménagement, de développement ambitieux, -à la fois économique et touristique, les deux étant étroitement liés-, s'inscrit dans une volonté municipale forte. Un dossier important pour Mers-les-Bains, important pour les Mersois.



• Guerre d'Algérie...



Ce 19 mars, c'était la journée nationale « à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Mme EVRARD, 1ère adjointe, a déposé une gerbe, puis MM. le maire et le député ont rappelé cette époque troublée. Des combattants étaient présents à titre personnel, mais pas notre section UNC, qui considère que les accords d'Evian ne sont pas le cessez-le-feu...

• Que se passe t-il ?



Un affaissement de chaussée avait été constaté, allée du Colonel Arnaud BELTRAME, quartier du Vert Côteau. Ce qui a engagé la ville, par sécurité, à mandater une société spécialisée pour sonder les abords de la cavité. Tout va bien car les études finales des relevés confirment que le sous-sol est stabilisé...

VOTRE VILLE avec vous...

• MERS-LES-BAINS, VILLE EN MOUVEMENT : 1ère RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL...

À l'occasion du renouvellement de l'équipe municipale, il a été décidé de mettre en place des **groupes de travail** calqués sur les quatre grandes thématiques du programme :

- **MERS-LES-BAINS, VILLE EN MOUVEMENT** : mobilité, voirie, logement.
- **MERS-LES-BAINS, VILLE ATTRACTIVE** : centre-ville, culture, patrimoine.
- **MERS-LES-BAINS, VILLE DU BIEN VIVRE** : solidarité, environnement, cadre de vie.
- **MERS-LES-BAINS, VILLE DYNAMIQUE** : jeunesse, sport, associations.

Ces groupes se réuniront **une fois par trimestre** pour faire un point complet sur l'ensemble des sujets liés à leurs thématiques. Tous les élus sont invités à participer à ces réunions, tout comme les responsables des services administratifs.

Un fonctionnement plus collégial, en comparaison à l'ancien système de commissions, pour **plus d'efficacité au service de Mers et des mersois. Nous vous présentons donc régulièrement leurs travaux.**



- ▶ LA PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL " MERS-LES-BAINS, VILLE EN MOUVEMENT " S'EST TENUE AU TOUT DÉBUT DU MOIS DE DÉCEMBRE.
- ▶ BETTY DUJARDIN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE ET ANIMATRICE DE CE GROUPE DE TRAVAIL, NOUS DÉTAILLE CI-DESSOUS LES PRINCIPAUX SUJETS QUI Y ONT ÉTÉ ABORDÉS...

Mers, "Ville en mouvement" s'est réuni le 10 décembre dernier. Ce groupe de travail a vocation à **mettre en avant les projets qui permettront aux Mersois d'apprécier encore plus notre ville**. La **mobilité**, le **logement** et l'**urbanisme** ont été les premiers sujets abordés.

À l'heure de la **ville intelligente et de la mobilité durable**, la politique du stationnement est un **outil essentiel** du partage harmonieux de l'espace public.

Il s'agira de mettre en place des solutions afin que les Mersois puissent profiter des aménagements urbains pour un **meilleur cadre de vie**. La demande légitime des Mersois concernant entre autres le stationnement est un point important, il est essentiel qu'ils puissent se stationner proches de leur domicile avec facilité.

L'ordre du jour de cette 1ère réunion nous a permis d'aborder différents sujets :

STATIONNEMENT

- **STATIONNEMENT PAYANT ET PIÉTONISATION** : les travaux du **parking paysager et gratuit de la Galiote** devraient débuter (NDLR : nous demeurons en attente d'autorisations de l'État), ce terrain vague est une ancienne friche industrielle qui accueillera, après les travaux, environ **550 places** de stationnement. La ville va procéder à l'acquisition de **bornes** pour la mise en place du stationnement payant ainsi que des bacs à fleurs et des **bornes escamotables** pour la piétonisation de l'esplanade l'été. Un aménagement de la piétonisation sera mis en place selon la fréquentation et les saisons.



Coyau / Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0, © Benoit Prieur / Wikimedia Commons, CC BY-SA 4.0

MOBILITÉ

- **LE PLAN VÉLO** : Des travaux vont être réalisés pour la **connexion Euro vélo route 4 - Mers les Bains**. Il faudra procéder à la création d'un barreau entre, soit Notre-Dame de la Falaise, soit lieu-dit "Robinson" en haut de la Côte de Blengues, et la zone urbanisée de la commune. A cet effet, plusieurs propriétaires vont être sollicités pour de l'acquisition foncière. Ce projet s'effectuera en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte Baie de Somme.



HABITAT

- **DÉVELOPPEMENT D'HABITAT NEUF** : Le projet (NDLR : en achèvement de construction au moment où nous mettons sous presse) de la **rue de l'Industrie** porté par "Baie de Somme Habitat" permettra la création de 19 logements, la commune disposera de quelques appartements. Cette résidence portera le nom de "Ten Wheel".

S'agissant de "**l'ilot de la poste AMSOM**", les travaux sont en cours. Le projet "**Galerie Barni**" est en bonne voie, la commune acquiert au fur et à mesure les bâtiments concernés. Un architecte travaille sur le permis de construire en lien avec les services du patrimoine pour les futures façades.



URBANISME

- **POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME**, la villa "GAY LOGIZ" est bien sécurisée. La ville est en contact avec le curateur mais la succession s'annonce difficile. Une procédure de bien en l'état d'abandon à l'heure actuelle. Deux autres biens abandonnés depuis plusieurs années en feront également l'objet.



VOIRIE

- **LA PROGRAMMATION** de travaux et entretiens est bien engagée. Les services de la ville sont en attente de la validation des travaux pour la rue de la Libération, cela concerne la voirie et les trottoirs. À l'angle de la rue Guynemer/ 11 novembre, il s'est produit un affaissement. Des travaux de voirie sont programmés rue de Verdun.



RD 1015

- **POUR LA REPRISE DE LA PARTIE ENTRÉE DE VILLE HYPERMARCHÉ <> VERESCENCE DE LA RD 1015**, les Syndicat Mixte d'assainissement Bresle-Littoral (SMABL) et Syndicat intercommunal urbain d'alimentation en eau potable de la basse Bresle (SIUAEP-BB) oeuvrent pour la reprise du RD 1015. Les élus de la commune au sein de ces syndicats (eaux usées, eau potable...) ont défendu les intérêts de celle-ci afin de faire inscrire au budget des crédits pour la reprise des réseaux. En effet, avant toute reprise de la voirie, un important travail de révision des réseaux (eau, électricité, éclairage...) sera nécessaire. La qualité des travaux déjà réalisés sur la RD 1015 incite la commune à poursuivre dans les meilleurs délais cette réhabilitation tant attendue !



Visuels : Freepik, RB, DR

• De l'incertitude dans l'air... l'ère de l'incertitude

LA CRISE SANITAIRE IMPACTE PROFONDÉMENT NOTRE QUOTIDIEN. LA VILLE DE MERS-LES-BAINS DEMEURE ATTENTIVE À CES IMPACTS, TANT HUMAINS QUE FINANCIERS. ANALYSONS ENSEMBLE LA SITUATION DE NOTRE BELLE STATION, ET GARDONS ESPOIR ET VOLONTÉ...

Notre quotidien est toujours profondément impacté par la crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant plus d'un an.

Cette pandémie a fortement dégradé l'économie française sur l'année 2020, mais ce **premier quadrimestre 2021 semble amorcer la reprise tant attendue.**

Localement, nous sommes notamment attentifs à la situation de nos **verreries de la vallée de la Bresle**, et **plus particulièrement de notre usine Verescence**. Avec une chute de près de **30 %** des ventes de parfum dans le monde, la production du site mersois est en effet directement impactée et la reprise est plus que jamais espérée.

- Vous le savez, toutes les communes de France ont l'obligation en début d'année de clôturer l'exercice budgétaire de l'année précédente et de préparer les prévisions de recettes et de dépenses de l'année nouvelle.

À Mers, comme partout ailleurs, nous avons donc, à l'occasion du dernier Conseil municipal, arrêté notre Compte administratif 2020 et voté notre budget primitif 2021.

En 2020, nous avons subi des **pertes de recettes importantes**.

Certaines ont été décidées par le conseil municipal, d'autres imposées par la conjoncture. Alors qu'il génère habituellement près de 500 000 euros de recettes, nous aurons par exemple encaissé de notre Casino «seulement» 375 000 euros en 2020. Une baisse qui s'explique par les mois de fermetures obligatoires de l'établissement. De même, les recettes

des terrasses des bars et restaurants, les emplacements des cabines de plage ou encore les taxes sur les enseignes commerciales auront généré une perte de recette de près de 150 000 euros.

Les droits de mutations ont cependant été dynamiques et nous ont permis d'encaisser près de 150 000 euros, soit une hausse de près **de 30 %** de la prévision. Nous avons également été contraints de moins dépenser en animation culturelle et, par voie de conséquence, nous avons réalisé des économies importantes dans ce domaine.

Le rythme de réalisation de nos gros investissements a lui aussi souffert de cette crise sanitaire et économique.

En ce début 2021, le chantier du **pavillon des bains** redémarre selon la disponibilité des entreprises : nous ferons tout pour qu'il soit opérationnel d'ici la fin de cette année.

L'équipe de maîtrise d'œuvre du **futur pôle associatif** est désormais au

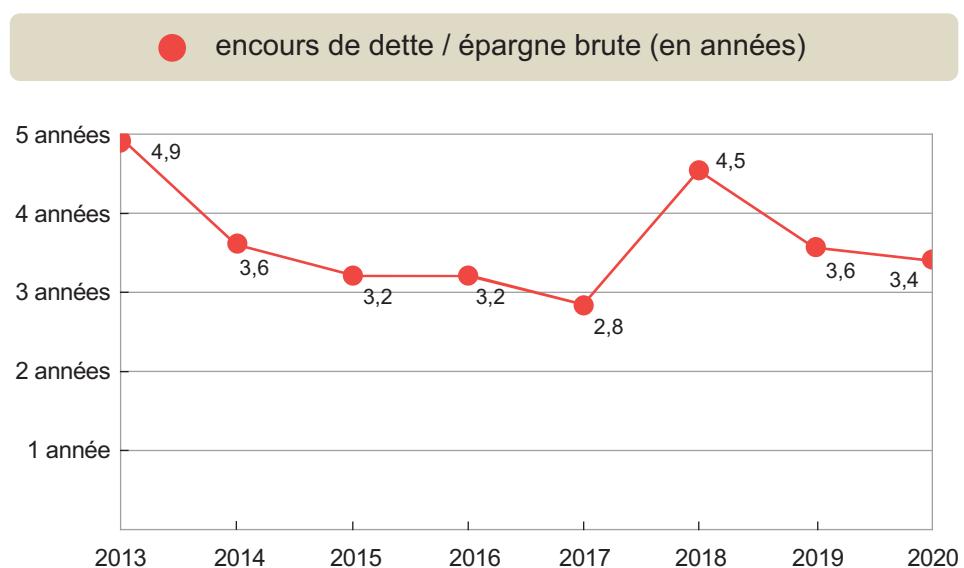
travail pour concevoir ce beau projet décidé dès 2017. Nous venons également de retenir l'architecte qui aura comme mission de concevoir la nouvelle **salle de sport** face à la mairie, destinée aux scolaires et aux associations.

L'équipe en charge de l'expertise de **l'Eglise** doit quant à elle bientôt nous présenter son travail et le chantier du **cimetière** donne déjà pleinement satisfaction.

Les **chantiers de voiries et d'enfouissement des réseaux** électriques et de téléphones s'enchaînent dans différents quartiers de la ville (actuellement quartier de l'église et du four à chaux).

Nous relançons également la **requalification de l'entrée de ville** ainsi que l'arrivée des **pistes vélos** de la Baie de Somme.

Nous sommes aussi concentrés sur la **galerie marchande de la rue Jules Barni** qui redonnera à notre cœur de ville, avec la **supérette** en dessous de



la **résidence Séniors**, toute son image et sa puissance commerciale à notre station.

Vous l'aurez deviné, des contre-temps imprévisibles ont également contrarié notre calendrier de mise en place du stationnement payant pour les visiteurs de notre station.

Le permis d'aménager le terrain de la Galiote en un parking arboré de 550 places n'est en effet pas encore validé, nous avons donc décidé de surseoir à sa mise en place en 2021.

Il s'agissait en effet d'un engagement de campagne : nous avons **lié la mise en place du stationnement résidentiel à la création du parking gratuit de la Galiote.**

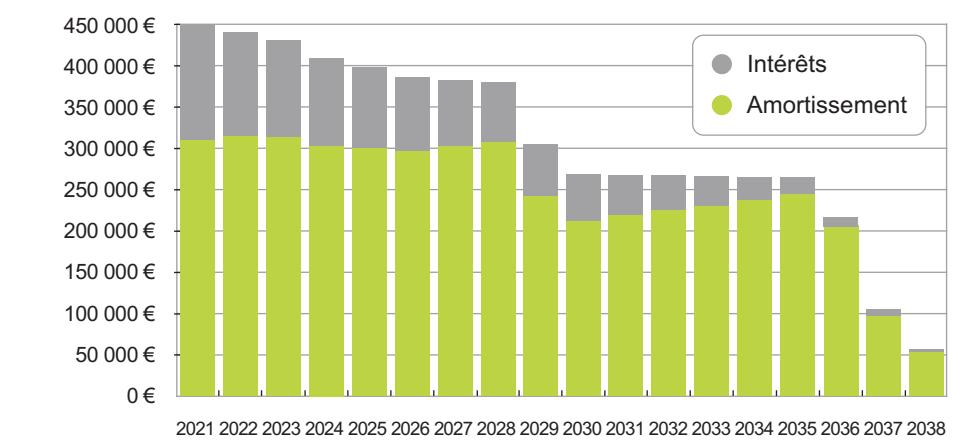
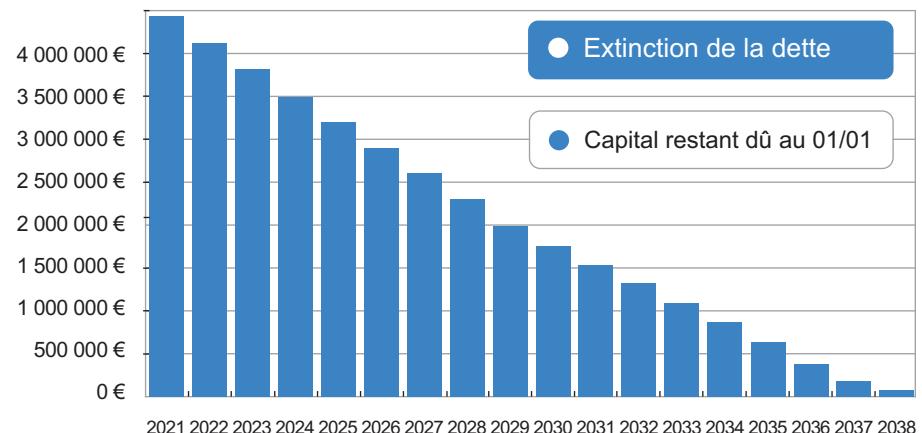
Nous aurons ainsi plus de temps pour **aller à votre rencontre** et vous préciser les **modalités** de ces nouvelles dispositions qui vous permettront, à vous tous Mersois, de **retrouver le plaisir de bouger et de stationner au cœur de ville.**

L'esplanade du front de mer sera elle totalement piétonnisée dès cet été 2021.

L'espace sera ainsi totalement redonné aux piétons, vélos, animations, expositions, etc...

Cette **déclinaison de notre projet de ville repose sur des fondations sérieuses**. Les graphiques extraits de notre débat d'orientation budgétaire, reproduits ici, vous le prouvent.

Notre dette, qui est encore aujourd'hui de près de 4,5 millions d'euros, sera à moins de 2 millions



en 2029 au terme des remboursements SOPICEM (condamnation en 2004 à rembourser les 5,8 millions d'euros de cette société sur 25 ans soit 20 000 euros/mois).

Si nous devions y consacrer la totalité de notre épargne (ce qui reste disponible dans le budget quand l'ensemble des dépenses obligatoires ont été payées : salaire du personnel, eau, chauffage, carburant, etc...) il nous faudrait **moins de 3,5 années** pour solder cette dette alors que les ratios prudentiels fixent à 10 ans le seuil d'alerte. Cet indicateur illustre bien la **bonne santé financière de notre commune et sa gestion rigoureuse.**

De plus, cette prévision budgétaire ne prend pas en compte les recettes supplémentaires qu'apportera la mise en place du stationnement payant pour les visiteurs, un apport que l'on peut légitimement estimer à 350 000 euros par an en recette plancher.

Vous l'aurez compris, **l'année 2021**

sera naturellement une année d'incertitude avant que la campagne vaccinale ne produise durablement ses effets. Les gestes barrières et le port du masque restent de toute évidence des précautions nécessaires pour le moment.

Notre collectivité peut supporter ce «mauvais moment» **sans dégrader ses fondamentaux budgétaires** : nous sommes prudents mais conscients des objectifs que nous vous avons proposés et que vous avez validé en Mars 2020.

Nous tiendrons et continuerons cette transformation progressive de notre belle ville pour en faire une commune plus généreuse, plus durable, plus chaleureuse.

En un mot, une ville plus **fraternelle**.

Emmanuel **MAQUET**,
Député de la Somme,
élu de Mers-les-Bains.

• LES MAISONS DE VINCENT : bienvenue !

L'ASSOCIATION "LES MAISONS DE VINCENT", PRÉSIDÉE PAR LA COMÉDIENNE HÉLÈNE MÉDIGUE, OUVRE A MERS UN LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL ADAPTÉ POUR DES ADULTES AUTISTES, EN LIEU ET PLACE DE L'ANCIENNE POSTE, ENTIÈREMENT REDISTRIBUÉE ET RÉNOVÉE. LA STATION SE RÉJOUIT DE CETTE NOUVELLE PRÉSENCE...

On ne peut pas ne pas la voir, ne pas la remarquer. Sur la place du marché, à l'angle des rues Marcel Holleville et Maurice Dupont, se dresse, depuis les "années folles", la villa "Jeannot".

Elle fut un grand bureau de poste, avec guichets, cabines téléphoniques, etc..., jusqu'au déménagement de celui-ci sous la résidence "Goélia", il y a quelques années, pour un espace ouvert et moderne.

Délaissée, un peu triste, la villa ne révélait plus d'emblée tout son potentiel, à la fois en terme de capacité d'accueil et d'architecture, s'agissant pourtant d'un **élément fort du patrimoine Mersois de cœur de ville**.

Depuis, un fort beau projet, mené à terme grâce à la volonté forte de l'association **"Les Maisons de Vincent"** que préside Hélène Médigue, a changé la donne.

► Depuis fin 2018, les travaux ont mené bon train. L'ouverture s'est faite comme prévue en ce début avril.

Venue à Mers répondre aux sollicitations des médias, Hélène Médigue a volontiers réaffirmé le bel esprit mené par l'association, dont c'est la toute première structure ouverte en France.

"Il s'agit d'un **lieu de vie et d'accueil adapté** pour adultes atteints de troubles de l'autisme. Nombreux sont en effet, en France, les autistes sans solution d'hébergement, qui sont alors placés un peu où c'est possible, parfois dans des lieux peu voire pas adaptés. Il convenait d'y remédier, ce qui été possible grâce à un mécénat initié par la Jean-Noël Thorel(*) foundation" indique t-elle.

Six résidents y sont accueillis pour une longue durée. L'équipement dispose aussi d'une **épicerie**, "l'Épicerie de Jeannot", dans une démarche forte de pratique de l'agro-écologie. "Tout cela dans l'esprit d'une pension de famille, ajustée aux fonctionnements



• LES MAISONS DE VINCENT : bienvenue !

sensoriels spécifiques à l'autisme". Le lieu a été voulu lumineux, agréable, confortable et convivial, avec une salle à manger en commun.

"Educateurs et veilleurs de nuit veilleront à la vie en communauté au quotidien. Des activités en commun sont aussi prévues" soulignent les porteurs du projet.

CÔTÉ RÉNOVATION...

L'édifice, classé en Site patrimonial remarquable, a bénéficié d'un **maintien valorisé de ses éléments architecturaux et des décors de ses façades**.

Des tons pierre nuancés afin de créer un relief visuel, des tons briques pour redonner à l'édifice son authenticité (en glacis de ciment l'ancienne façade de rez-de-chaussée qui mentionnait encore "Postes - télégraphe - téléphone" a par exemple été "gommée"), des corniches du plus bel effet ont été refaites à l'identique, les ferronneries des balcons ont été teintées d'un très joli bleu marine lumineux, les menuiseries teintées d'un léger vert "Anglais".

► A noter que sur une volonté forte de M. le maire et de la ville de Mers-les-Bains, attachés au patrimoine, il a été possible de **restituer le grand fronton ouvragé d'origine**, que l'on pouvait encore apercevoir sur d'anciennes cartes postales (ci-contre). Les porteurs du projet ont volontiers accepté cette suggestion en lien avec l'architecte des Bâtiments de France.

Une belle satisfaction de plus pour ce très beau chantier de cœur de ville. Nous souhaitons à tous le plein succès pour cette magnifique démarche.

(*) *Le propriétaire, M. Thorel, est de la même famille originelle.*

Pour prendre soin des Humains et de la Terre...

L'association souhaite déployer d'autres lieux de vie et d'accueil adaptés pour adultes atteints de Troubles du Spectre de l'Autisme, en lien avec l'agriculture agroécologique. Deux autres sites sont actuellement retenus : à Lesperon, dans les Landes, et près d'Avranches en Normandie. <https://maisonsdevincent.com/>



• **SPORT SCOLAIRE** & section sportive !

S'il est bien clair que la filière sportive souffre de la situation sanitaire, interdisant l'accès aux structures internes, nos jeunes collégiens profitent d'un aménagement prioritaire leur permettant de **poursuivre leurs activités sur le temps scolaire**, et plus particulièrement les activités **nautiques**.

Le **partenariat** mis en place avec le collège, la commune et le club nautique permet de poursuivre une dynamique de longue date, malgré des agencements contraignants mais fort bien assimilés par les élèves et les encadrants.

Le collège bénéficie également de **créneaux supplémentaires** pour accéder au stade, permettant aux enseignants de proposer de multiples situations éducatives indispensables au **développement** et au **bien-être** des écoliers.



Photos : V. Desbonnets

» Sport / évènementiel...



Nous publions ci-contre (Code Qr à flasher avec votre portable) les **décisions sanitaires** pour le sport à partir du 20 mars 2021, conscients que la situation pourrait avoir évolué au moment de la parution de ce journal. Bon courage à tous !



SERVICE SPORTS / ÉVÈNEMENTIEL

02 27 28 06 60 - vincent.desbonnets@ville-merslesbains.fr



• **DU FITNESS SUR L'ESPLANADE !...**

Puisque les activités sportives ne peuvent se faire en intérieur, les pratiquants investissent de nouvelles aires de jeux leurs permettant d'assouvir leur besoin de se retrouver et, surtout, de se dépenser !

Fraîchement auréolée du Label "**Ville Active et Sportive**", la commune de Mers-les-Bains encourage ces initiatives qui doivent, bien évidemment, se plier aux contraintes sanitaires du moment (distanciation physique, groupe de 6 adultes maximum...), et recevoir l'accord de la Mairie.

C'est le cas pour ces jeunes femmes qui pratiquent désormais le Fitness sur la terrasse du Poste de Secours (tous les jeudis, de 17 h à 18 h, et les samedis, de 10 h 15 à 11 h 30).



Contact : Mme Ludmila ZNIDARSIC
bravapoledance@gmail.com

INFORMER, sensibiliser...

• Les DÉCHETS : au bon endroit !

Nous avons tous constaté, l'été dernier, le succès de notre station, avec de nombreux touristes venus profiter de notre belle ville (*Espérons que la situation sanitaire permettra cet été encore de profiter de la saison.*).

Revers de la médaille : les corbeilles à papiers de l'esplanade, pourtant nombreuses, ont été vite **saturées**. La méconnaissance de l'usage des containers "Déchets ménagers" n'améliorant pas la situation (il suffit d'ouvrir en appuyant sur la pédale avec son pied).

C'est pourquoi, dès l'été dernier, la municipalité a réagi en **augmentant la fréquence** de ramassage des corbeilles, (mais aussi des containers auprès de la CCVS qui est en charge des déchets ménagers).

Pour compléter ces actions, et en prévision de la saison à venir, notons qu'une **nouvelle signalétique**, (Représantant l'un des symboles forts de notre station, la baigneuse) vient d'être installée, invitant les usagers à **privilégier les containers pour leurs déchets alimentaires plutôt que les corbeilles à papiers.**

► Le nombre de pas vers le container le plus proche est aussi indiqué, et un message original, différent, est proposé sur chacun d'eux... ■

• DITES-LE avec des fleurs...



▲ Des **initiatives privées** aussi : après avoir mené une belle restauration de ses façades, maintenues en briques et joints rouges, "La Taverne" souhaite désormais la bienvenue à sa clientèle de fort jolie façon. Bravo !



► Au pied des vitrines d'exposition de l'Espace Prévert, un petit **massif engazonné** a été remanié par notre service Espaces verts avec pose de briques et végétaux décoratifs. Nous regrettons, de fait, que cet espace vert n'ait surtout été apprécié que de nos amis à 4 pattes dont certains maîtres y laissaient les déjections. C'est désormais réglé !



Visite des Larris Mersois le 26 mai...

- Et si nous allions à la **DÉCOUVERTE** de nos terrains calcaires ?...



▲ © D. Himmesoete CLP

Un Larris est un terrain en friche, une pelouse calcaire. Souvent porteurs d'une faune, et surtout d'une **flore** spécifique, assez exceptionnelles, ce sont celles-ci que le **conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France** propose de découvrir....

- Les larris Mersois recèlent de belles surprises selon les saisons (▲▼ photos d'archives pré-covid)...



MERCREDI 26 MAI
de 10 à 15 h 30 *

Sortie nature

« Un larris à l'air marin »

L'animateur du conservatoire renouvelle cette belle randonnée familiale à la découverte du larris de Mers-les-Bains en bouclant avec la falaise pour y observer des oiseaux marins...

A vos chaussures de marche, sans oublier le pique-nique !

- Inscription auprès du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France au **03.22.89.63.96** ou reservation@cen-hautsdefrance.org

En partenariat avec la commune.

* Selon contraintes sanitaires en vigueur à ce moment.



Diverses plantes de couleurs



Orchys pourpre



Amourette commune...

MERS, un patrimoine naturel aussi...

• La station dotée d'un environnement naturel riche et spécifique...

La Côte offre des paysages et des vues panoramiques spectaculaires sur la mer, les estuaires, les falaises de craie, mais pas seulement.

Nos coteaux, nos prairies calcicoles, véritables espaces de biodiversité, recèlent bien des surprises agréables à qui sait regarder, prendre le temps.

D'où tout l'intérêt, grâce au Conservatoire du Littoral, de veiller à la pérennité de tels espaces, en cohérence et cohésion avec l'humain.

Selon les saisons et l'ensoleillement, il est possible de faire de superbes photos. Une balade agréable... ■

(• Ne rien cueillir ni piétiner, merci ^^)

Mauve sauvage...



• De nombreux insectes, des goélands, mais aussi des faucons Crêcerelle et même des vipères Péliaude fréquentent ce site naturel exceptionnel. Un beau patrimoine naturel, différent, vivant, suivi par le Conservatoire...



• Une "Mersoise" discrète : la vipère Péliaude, protégée...



Bousier

MERS, un patrimoine naturel aussi...

• Action forte de PRÉSERVATION avec le Conservatoire d'espaces naturels...

LA PRÉSERVATION DU LARRIS DE MERS-LES-BAINS

Un partenariat existe depuis 2013 entre la commune de Mers-les-Bains et le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France pour la préservation du larris communal et d'une parcelle appartenant à la commune et située sur la falaise littorale.

Dans ce cadre, un **plan de gestion** a été réalisé permettant de dresser un diagnostic écologique de ces espaces naturels et d'identifier les actions à réaliser afin de les **préserver**.

UN PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE

• DES HABITATS NATURELS

Parmi tous les habitats naturels recensés lors de la réalisation du diagnostic écologique, **deux sont particulièrement remarquables : la pelouse aérohalophile et la pelouse sur craie**.

La pelouse aérohalophile est la bande de végétation que l'on retrouve sur quelques mètres en bordure de falaise. Elle est liée au vent salé du bord de mer. Le type particulier de pelouse aérohalophile rencontré à Mers est **endémique** du littoral sud picard, c'est-à-dire qu'on ne le retrouve que sur les falaises de Mers et Ault.

La pelouse sur craie se retrouve sur le larris. C'est une végétation particulière relativement aride du fait d'un sol peu épais et assis sur la craie et du fait d'une certaine pente.

95% de cet habitat a disparu au cours du XXème siècle en Picardie suite à l'abandon de ces milieux autrefois utilisés par les éleveurs. Ces milieux se sont alors majoritairement embroussaillés. Le type de pelouse sur craie présent ici est endémique du nord de la France. La

- Un héritage naturel riche et surprenant mais ô combien fragile, qui doit être préservé pour que toujours sa beauté nous émerveille. Protégeons ensemble la nature des Hauts-de-France !



Gentianelle
d'Allemagne

région possède donc un **rôle majeur** dans la conservation de cet habitat qui héberge par ailleurs une **faune** et une **flore** diversifiées.

• UNE FLORE REMARQUABLE

153 espèces végétales ont été recensées dont 16 sont particulièrement rares ou menacées de disparition en région.

On peut par exemple citer le **Chou sauvage**, la **Fétuque pruineuse** pour la falaise ou encore sur le larris, la **Gentianelle d'Allemagne**, la **Glaucrière jaune** et tout un cortège d'orchidées sauvages : la **Spiranthe d'automne**, l'**Ophrys abeille**, l'**Orchis bouc**, l'**Orchis mouche-ron**, l'**Orchis pourpre**, la **Platanthère des montagnes**...

Le Chou sauvage, ancêtre de tous les choux cultivés, est essentiellement retrouvé sur les falaises crayeuses du nord de la France ; il est en danger d'extinction et est retrouvé **essentiellement sur les falaises de Mers et d'Ault à l'échelle régionale**.



Spiranthe
d'Automne

MERS, un patrimoine naturel aussi...

• Action forte de PRÉSERVATION avec le Conservatoire d'espaces naturels...

La Gentianelle d'Allemagne, quant à elle, est une espèce typique des coteaux calcaires ; elle est bien présente sur les coteaux des Hauts-de-France mais elle est en revanche beaucoup plus rare à l'échelle nationale. Elle mérite donc une attention particulière.

La Spiranthe d'automne est une petite orchidée discrète, composée de toutes petites fleurs blanches sans éperon qui s'enroulent autour de la tige principale en spirale, elle a une floraison tardive (fin d'été, début d'automne).

Ces deux caractéristiques sont à l'origine de son nom. Elle a été découverte en 2019 sur le larris, la précédente observation datait de 1965.

Avec plus de 1000 pieds, il s'agit de la station la plus importante en région.

• UNE FAUNE À FORT INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

Concernant la faune, **80 espèces différentes** ont été recensées à ce jour allant des papillons aux oiseaux en passant par les orthoptères et les reptiles.

La présence de la **Vipère péliaude** est tout à fait remarquable ; ce serpent est protégé par la loi française et est actuellement en forte régression dans le nord de la France. Il a besoin d'une diversité de milieux pour effectuer son cycle de vie : des milieux herbacés et des milieux arbustifs.

Un plan d'actions à l'échelle des Hauts-de-France a été élaboré afin de préserver ce reptile d'affinité submontagnarde (il est présent dans le Nord de la France et dans le Massif central). En effet, la Vipère péliaude est malheureusement encore une espèce pouvant attiser des craintes et des persécutions à son égard alors qu'elle est **craintive et qu'il est donc très rare de la rencontrer**.

Egalement, le **Fulmar boréal**, oiseau des climats froids et rare en France niche sur la falaise. L'**Argus frêle** et l'**Argus bleu-céleste**, deux jolis papillons bleus typiques des pelouses des coteaux calcaires sont, quant à eux présents sur le larris ainsi que la **Decticelle chagrinée**, sauterelle caractéristique des milieux secs à végétation rase (dunes, coteaux calcaires, landes...).

• DES ACTIONS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Afin de préserver ce patrimoine naturel remarquable, des **objectifs de conservation** ont été définis et déclinés en actions concrètes. Ainsi, afin de préserver la diversité des milieux sur le larris, depuis les milieux herbacés ras de pelouses, jusqu'aux broussailles en passant par les milieux herbacés plus haut d'ourlets calcaires, la poursuite du pâturage équin est préconisé ainsi que le débroussaillement de certains secteurs et la poursuite voire l'extension des layons existants, qui sont favorables à la Vipère péliaude.

► Un autre **objectif important** est la préservation des **pelouses aérohalophiles** présentes en bordure de falaises et des plantes qui s'y développent. Cela passe par la pose d'une clôture (telle que cela a été réalisé par la commune) pour éviter le piétinement de ces espaces.

• Afin de vous faire découvrir ce patrimoine naturel, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France vous invite à une sortie nature le 26 mai prochain (voir pages précédentes).



▲ Argus frêle et Argus bleu-céleste,...



Avec et pour les Mersois...

• Petits CADEAUX à nos Aînés en maison de retraite...

La ville de Mers-les-Bains et son Centre communal d'action sociale ont toujours à cœur de rendre visite aux Aînés Mersois en maison de retraite, pour leur témoigner respect et amitié, tout en leur offrant un petit colis festif.

Compte-tenu des circonstances sanitaires, les rencontrer n'était pas possible. Pour autant, M. le maire Michel DELÉPINE et Mme l'adjointe aux affaires sociales, 1ère adjointe, Monique EVRARD, voulaient absolument faire quelque chose.

En février, ils se sont rendus aux maisons de retraite de Saint-Valéry sur Somme, Gamaches, Woincourt, Eu et Le Tréport avec un petit cadeau pour chaque aîné : un petit nichoir à oiseaux garni de produits parfumés avec petite carte de sympathie des élus, de MM. le maire et le député MAQUET. Les cadeaux ont été remis au personnel, qui les a remis ensuite aux Aînés.

Regrettant de ne pouvoir le remettre en mains propres, à cause du covid-19, les élus ont demandé au Personnel accueillant de bien vouloir embrasser «à distance mais très affectueusement» nos Aînés.



- Les élus ont aussi exprimé soutien et reconnaissance au Personnel qui exerce un métier délicat durant ces temps extrêmement difficiles. Ici : aux EHPAD de Eu et Le Tréport...

• Tournage : la Station intéresse les cinéastes...

Après le tournage d'une scène du clip promotionnel de l'artiste Lazlo Jones, en Janvier au coeur du quartier balnéaire, un autre s'est déroulé début Février sur l'esplanade, notamment sur les galets Mersois.

Les techniciens, régisseurs et metteurs en scène de la Compagnie "Je suis ton père", représentée sur place par Vincent Mignault, ont investi les lieux. Pour la scène avec des comédiens, un banc face à la mer a été mis à disposition par nos services techniques.

La ville de Mers-les-Bains est toujours ravie de faciliter les choses aux équipes de cinéma ou de télévision. Cela permet aussi de faire parler de notre station sur bien des supports, et parfois même sur le grand écran...



- Un FORTIN Napoléonien à Mers...

CETTE ANNÉE, LA FRANCE CÉLÈBRE LES 200 ANS DE LA MORT DE L'EMPEREUR NAPOLÉON 1^{ER}. ADMIRÉ POUR SON CHARISME, SON HABILETÉ MILITAIRE OU CONTESTÉ, DÉTESTÉ POUR SES CONQUÊTES MEURTRIÈRES ET LE RÉTABLISSEMENT DE L'ESCLAVAGE, IL A MARQUÉ L'HISTOIRE. BIEN PLUS MODESTEMENT, PAR LE BIAIS DE SON ÉTAT-MAJOR, CELLE DE MERS AUSSI, DÉCIDANT D'Y IMPLANTER BATTERIES ET FORTIN DE DÉFENSE CÔTIÈRE...

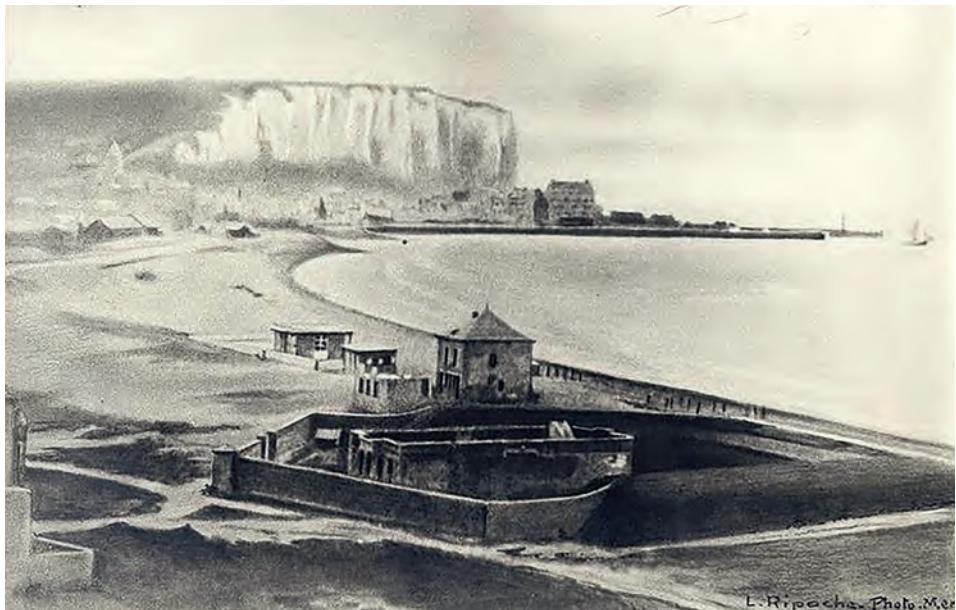
C'est pour défendre les deux villages voisins, Mers et Le Tréport, qui, tout au long des XIV^{ème}, XV^{ème}, et XVI^{ème} siècles, ne comptent même plus les descentes anglaises sur nos côtes ni les villages brûlés et pillés, que **François Ier de Clèves** mettra en œuvre une organisation défensive vers le milieu du XVI^{ème} siècle.

Celle-ci comprenait alors, parmi 3 tours et 2 batteries (dont celle d'Aubette entre nos deux villes), le **Fort Saint Martin**, (dit "Fortin Napoléonien" par la suite, construit à peu près à hauteur de l'actuel poste de secours). Ce "Fort Saint Martin" remplira son rôle durant deux siècles puis sera abandonné après 1730.

Le **général Bonaparte**, devenu en 1802 premier consul, et après la visite des côtes faisant face à l'Angleterre, envisagera immédiatement des **travaux pour les mettre à l'abri d'un éventuel débarquement Anglais**.

Lui et ses officiers ordonneront de réaliser **différentes constructions sur la plage de Mers**, qui est alors une vaste anse propice à une tentative d'intrusion. Le **fortin** et ses abords se trouvent alors renforcés.

Des années plus tard, le gouvernement ayant reconnu que les fortifications défensives de Mers s'avéraient inutiles pour la protection de nos côtes, et les ayant fait démanteler, l'administration des domaines met



▲ **François Ier de Clèves** (1516 - 1562), comte puis duc de Nevers est un personnage important de la cour des rois François Ier et Henri II de France. Il est l'un des chefs qui commandent l'armée royale.

Gouverneur de Châlons qu'il défend contre Charles Quint, gouverneur de Champagne, il est aussi comte de Dreux, de Rethel, d'Eu et de Beaufort...

C'est lui qui ordonne les toutes premières fortifications à Mers...



▲ **Napoléon** (1769 - 1821) est 1er Consul quand il fait re-fortifier les côtes. A la tête de l'exécutif, il nomme aux fonctions publiques, innove en matière législative (Création du Code civil...). Doté de pouvoirs importants en diplomatie, excellent stratège, il excellera en matière militaire.

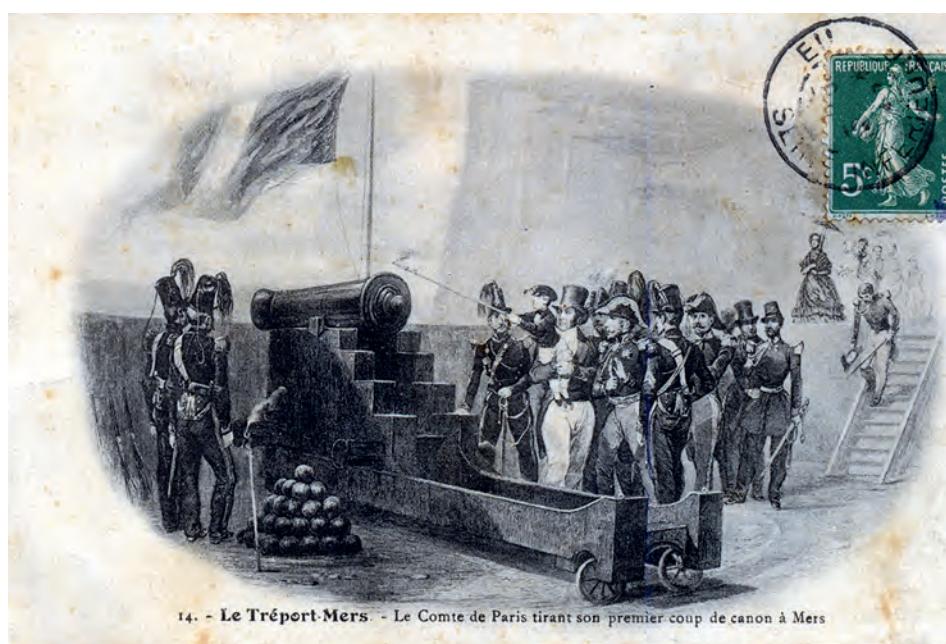
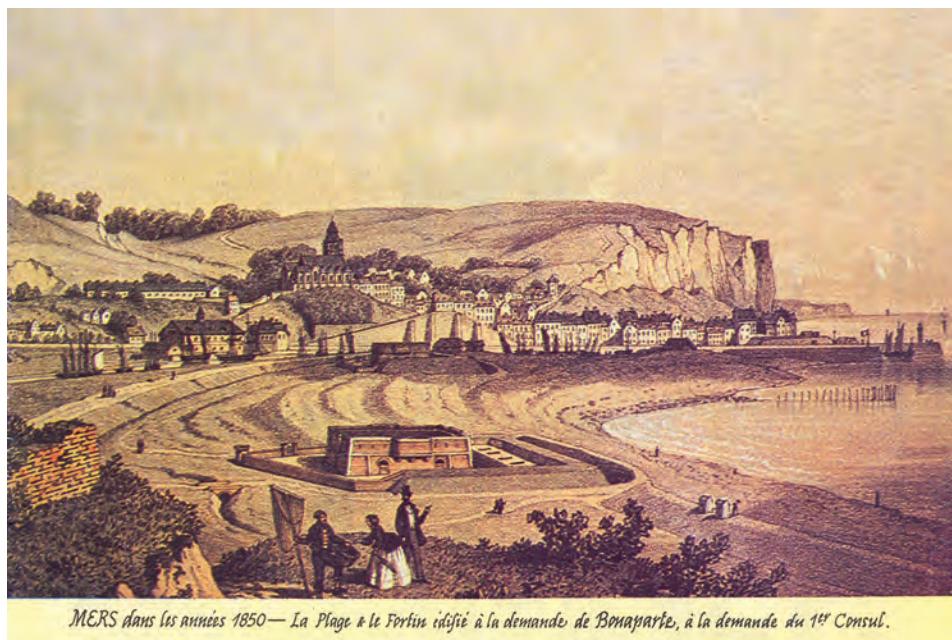
(Le Consulat est un régime politique issu du coup d'État du 9/11/1799 qui renverse le Directoire. C'est un régime autoritaire dirigé par Napoléon Bonaparte, consul à vie en 1802...).

• Un FORTIN Napoléonien à Mers...

en vente les terrains sur lesquels ces ouvrages sont assis, (ce qui eut pour effet avantageux de permettre de construire la ligne de villas qui se profile sur la belle plage de notre station balnéaire).

Le Fort St Martin fut donc **démoli en 1882** pour laisser place à de **nouvelles villas en front de mer**.

Les aînés Mersois de la fin du XIX^e siècle purent encore voir, de ces installations, plus que des vestiges, dont certains situés juste en face de la villa Barni, mais pas seulement.



Des vestiges du Fortin, situé à hauteur de l'actuelle rue Julien Hédin, (qui s'appela longtemps "rue du Fortin" d'ailleurs...) seraient toujours visibles dans la cave d'une villa de cette rue.

► Le roi Louis-Philippe aide ici le jeune Comte de Paris, son petit-fils, à tirer un coup de canon en utilisant les batteries de Mers. On a dit, par le passé, que le roi, redéfinissant les frontières entre Mers et Le Tréport, n'avait pas favorisé le village de Mers, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agissait tout d'abord de permettre le développement du port, important, stratégique même, et qu'à Mers, il n'y avait alors rien ou si peu...



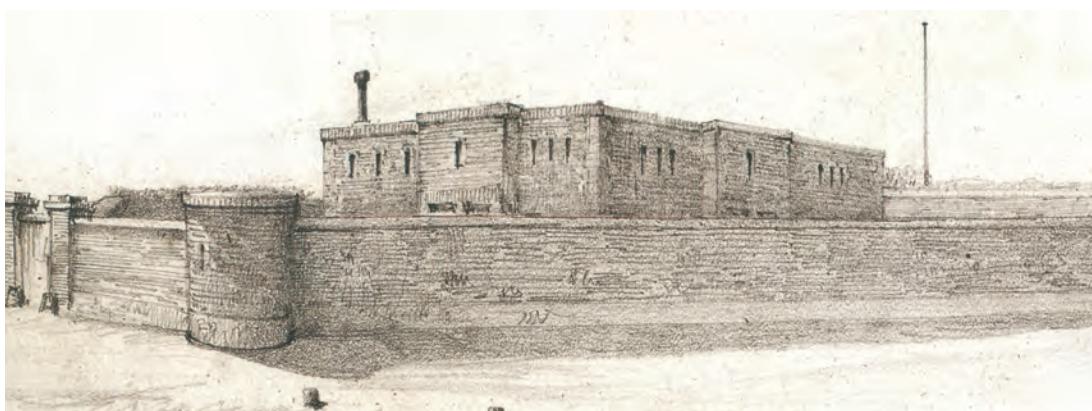
► Autre vue, (sans doute de la batterie d'Aubette, plus proche du Tréport, avant la construction du fortin Mersois). Mers n'est alors qu'un petit village de maisons modestes aux toits de chaume, blotties à flanc de côteau.

(Vers 1850...)

• Un FORTIN Napoléonien à Mers...



▲ NDLR : Un premier casino et une maison ont été ici "gommés" du cliché original pour bien faire apparaître les contours du fortin, qui se confondaient avec eux...)



▲ Ce croquis signé "Fortin de Mers" n'est pas fidèle à l'ouvrage des photos. Est-ce le 1er fortin qui sera abandonné en 1730, puis repris et "corrigé" dès 1802 ?... (Coll. Philippe RAULT)

◀ Une des premières photos, connues à ce jour, du fortin...
(Coll. Philippe RAULT)



▲ Des vestiges du Fortin sont toujours présents en 2021 dans des caves, dont celles de la villa "Louise", rue Julien Hédin...



• LEFORT, Médecin Napoléonien né à Mers...

LE MÉDECIN ET CHIRURGIEN DE MARINE PIERRE LEFORT ÉTAIT UN DES MERSOIS QUI SE SONT DISTINGUÉS, NOTAMMENT DURANT L'ÉPOQUE NAPOLÉONIENNE. LE BUSTE DE CE REMARQUABLE CHERCHEUR ET PHILANTHROPE, QUI OEUVRÀ NOTAMMENT POUR UN VACCIN CONTRE LA FIÈVRE JAUNE, TRÔNE EN BONNE PLACE EN CENTRE-VILLE. A L'OCCASION DES 200 ANS DE LA MORT DE L'EMPEREUR, PETITE "PIQÛRE DE RAPPEL"...

En 2008, à l'occasion de l'inauguration de son buste, enfin de retour à Mers (Le premier, en bronze, avait été fondu par les Allemands), nous avions rendu un grand hommage à Pierre Lefort, avec un week-end inaugural, des expositions, animations, défilés de grognards, etc...

Cela fait donc 13 ans que cet illustre Mersois fait de nouveau l'objet d'un hommage légitime. Mais nous ne pouvions évoquer le fortin Napoléonien sans parler aussi, de nouveau, même succinctement, de Pierre Lefort, en particulier de son parcours durant le règne de l'empereur.

"Pierre Lefort, né le 18 octobre 1767 à Mers-les-Bains et mort le 13 janvier 1843 à Amiens, est un médecin et chirurgien de marine français", dit sa page Wikipédia. Soit, mais pas seulement. Ce serait bien vite résumé !

Nous vous le disions précédemment, Napoléon Bonaparte fut le 1er empereur



leur des Français, du 18 mai 1804 au 6 avril 1814 et du 20 mars au 22 juin 1815, sous le nom de Napoléon Ier.

Suivons donc Pierre Lefort sous l'Empire, dont il deviendra un serviteur.

Chirurgien de Marine diplômé en 1793 à l'âge de 26 ans, il embarque à Brest et connaît une première bataille sur le vaisseau de guerre "L'Indomptable". Puis il est Inspecteur des prisonniers Français sur les pontons Anglais, où il aide à protéger et scolariser un millier de jeunes de 10 à 16 ans. Il rentre en France en 1799, au même moment où Napoléon Bonaparte arrive au pouvoir par le coup d'État du 18 Brumaire, devenant 1er consul.

Pierre Lefort est alors employé dans les hôpitaux des grands ports de la marine ou sur les vaisseaux, tantôt en France tantôt

en Espagne, tantôt chargé de traiter de l'échange des prisonniers blessés.

En 1804, Napoléon est sacré empereur. En 1805, Lefort, à la suite du désastre de Trafalgar où il était à bord du vaisseau amiral "Le Formidable" pour y soigner les blessés, retourne en France et y reprend son travail dans les hôpitaux.

Il étudie de nouveau, puis est reçu Docteur en 1806 pour avoir soutenu avec succès une thèse sur la Fièvre jaune, son cheval de bataille personnel.

En 1808, Pierre Lefort est nommé médecin en chef du 1er arrondissement maritime de l'Empire napoléonien, et habite La Spezia et Gênes.

Il est encore dans cette ville en 1814 lors du blocus et du bombardement des Anglais.

.../...



• LEFORT, Médecin Napoléonien né à Mers...

Rentré en France en 1814, Lefort est ensuite envoyé à la Martinique en qualité de médecin en chef.

De par ses multiples voyages, il savait que des cas de fièvre ravageaient les marins de certains bâtiments militaires venus d'Europe (alors que, il le souligne dans un de ses ouvrages, ceux-ci restaient en quarantaine au Havre avant de rejoindre les colonies). Mais à la nouvelle de son débarquement, il est suspecté d'attachement à Napoléon par le gouverneur royaliste de l'île et est exilé.

Il se fixe alors, en 1815, à New York où il passe deux ans en exerçant la médecine avec succès.

Il y noue des rapports avec Joseph Bonaparte, (frère aîné de l'Empereur), lui aussi exilé. Pendant ce temps, l'empereur entame une traversée du désert, un dernier combat, laissant une France exsangue.



▲ Joseph Bonaparte

En pleine défaite générale, Napoléon se rend aux Anglais en été 1815, et est alors exilé sur l'île de Sainte-Hélène.



▲ Napoléon se rend aux Anglais en été 1815, sur le navire "Bellerophon" auquel s'est amarré son canot. Il est alors exilé sur l'île de Sainte-Hélène.

L'Empereur y meurt en 1821. Pierre Lefort a alors 54 ans. Bientôt rappelé en France, et de nouveau médecin du roi, il reprend son poste en Martinique.

Confronté à nouveau à la fièvre jaune, notamment sur plusieurs navires venus d'Europe et touchés par le fléau (dont le Brick de Sa Majesté, "L'Euryale"), Pierre Lefort, basé au Fort-Royal, se livre alors à des travaux de recherche sur cette maladie.

Par ailleurs nommé membre d'un comité de surveillance chargé de décider si tel ou tel bateau peut être déclaré sain -ou s'il doit être assaini, par exemple avec de la chaux, avant de repartir en Europe-, Pierre Lefort accumule des notes et réflexions sur la maladie.

Il commente notamment des différences observées entre les marins fraîchement arrivés d'Europe, qui contractaient la fièvre en foulant le sol de la Martinique, et les populations autochtones, qu'il jugeait plus résistantes. Ces travaux importants de pionniers de la recherche contre la

fièvre jaune de Lefort, et de ses collègues médecins et chercheurs, durent jusqu'en 1826.

Cette année-là, alors épuisé, malade, il fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Il s'installe à Beauvais, puis à Amiens, où il décède au 1, rue des Canettes, en 1843, à l'âge de 76 ans. Il est enterré au cimetière de la Madeleine d'Amiens. Une délégation municipale est allée lui rendre hommage en 2013 après que sa tombe ait été restaurée par les "Amis du cimetière de la Madeleine" avec la participation de la ville de Mers.

Une vie assurément bien remplie, au service de son pays, de ses prochains, des jeunes français, utilisée à tenter de guérir ses contemporains, à mener des recherches scientifiques et médicales. Un philanthrope. A Mers, Pierre Lefort eut une place, une rue à son nom. Rue Louis Pasteur, ancienne "Grand-Rue", où il est né, une villa porte ses nom et prénom, on peut alors supposer que c'est là qu'il est né. La ville de Mers-les-Bains s'honore bien évidemment d'un tel personnage.

Espace d'exposition J. PRÉVERT

• ILS EXPOSENT... *They exhibit...*

L'ESPACE JACQUES-PRÉVERT DE MERS-LES-BAINS VOUS PROPOSE LE PROGRAMME 2021 DE SES EXPOSITIONS.
BIEN SÛR, CELUI-CI EST SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUER EN FONCTION DES CONSIGNES GOUVERNEMENTALES...

Jusqu'au 15 Août 2021...

CÉLINE DONNET

DU VENDREDI 23 AVRIL
AU DIMANCHE 16 MAI



JIVKO

-SCULPTURES-

DU VENDREDI 18 JUIN
AU DIMANCHE 18 JUILLET



ARNAUD BERMAN

-PHOTOGRAPHIES-

DU VENDREDI 23 AVRIL
AU DIMANCHE 16 MAI



CÉLINE POTARD ET PASCAL DUCLAUX

DU VENDREDI 25 JUIN
AU DIMANCHE 18 JUILLET



CATHERINE GOUET

DU VENDREDI 23 AVRIL
AU DIMANCHE 16 MAI



JEAN-GABRIEL MONTADOR

PEINTRE OFFICIEL DE LA MARINE

DU JEUDI 23 JUILLET
AU DIMANCHE 15 AOÛT



MICHEL PATRIX

LA LIBERTÉ DE PEINDRE

DU VENDREDI 21 MAI
AU DIMANCHE 13 JUIN



CORINNE QUIBEL

DU JEUDI 23 JUILLET
AU DIMANCHE 15 AOÛT



MICHEL HIRSH

-PHOTOGRAPHIES-

DU VENDREDI 28 MAI
AU DIMANCHE 20 JUIN



MERS CONTRE ATTAQUE

LES ÉLÈVES DU COLLÈGE EXPOSENT DU 21 AU 24 MAI

LES TRAVAUX RÉALISÉS LORS DES ATELIERS D'ÉCRITURE ET
D'ILLUSTRATION MENÉS PAR CÉLINE POTARD ET PASCAL DUCLAUX



Du 20 Août 2021 au 2 Janvier 2022...

MAXIME THOMAS

Du Vendredi 20 Août
au Mardi 31 Août



OCTOBRE ROSE

Du Vendredi 8 Octobre
au Lundi 1^{er} Novembre



DOMINIQUE PHILIPPE

Du Vendredi 20 Août
au Dimanche 12 Septembre



DANIEL GALLAIS

Du Vendredi 15 Octobre
au Dimanche 7 Novembre



MARTINE DAMERMENT

Du Vendredi 3 Septembre
au Dimanche 26 Septembre



JEAN-CLAUDE LOISELLE

Du Vendredi 19 Novembre
au Dimanche 12 Décembre



MARC LAFFOLAY

- SCULPTURES -

Du Vendredi 17 Septembre
au Dimanche 10 Octobre



BEATRICE NODÉ-LANGLOIS

Du Vendredi 19 Novembre
au Dimanche 2 Janvier 2022



Le programme 2021 des expositions
s'adapte bien sûr aux conditions
sanitaires. Pour rester informés :
suivez notre actualité
culturelle sur
<https://www.merslesbains.fr>
ou Facebook...



**ESPACE
JACQUES-PREVERT**

RUE PAUL DOUMER 80350 MERS-LES-BAINS
02 35 50 08 46
SERVICECULTUREL@VILLE-MERSLESBAINS.FR

• DE PLUS EN PLUS DE RÉNOVATIONS...

Qu'elles soient en périmètre du Site Patrimonial Remarquable ou pas, ou en périmètre des Monuments historiques, comme ici, qu'elles soient dénommées "villa" ou pas, nombre de maisons Mersoises font l'objet de travaux de rénovation de qualité que nous nous devons de souligner.

Notamment avec cette **belle maison de la Rue Jules Mopin**, entièrement reprise pour un rendu des plus agréable.

Des tons pierre générant un aspect de solidité et une alternance de couleur du plus bel effet, l'usage de la brique rouge, étroitement liée à l'histoire de la construction générale du Nord de la France, un magnifique fronton en bois rappelant l'architecture du siècle passé, et orné d'une peinture "vert Anglais" tout à fait tendance...

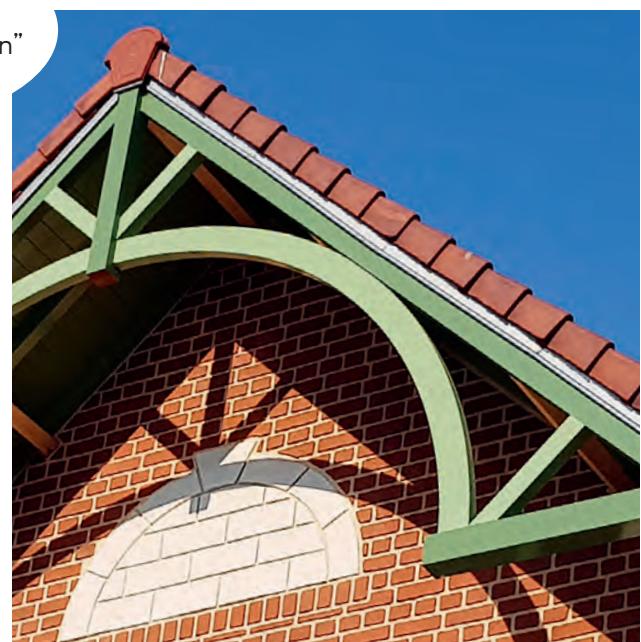
Vraiment réussi, bravo aux propriétaires qui s'inscrivent pleinement, ici, dans la démarche et le souhait de la ville !...

A découvrir une fois terminée...

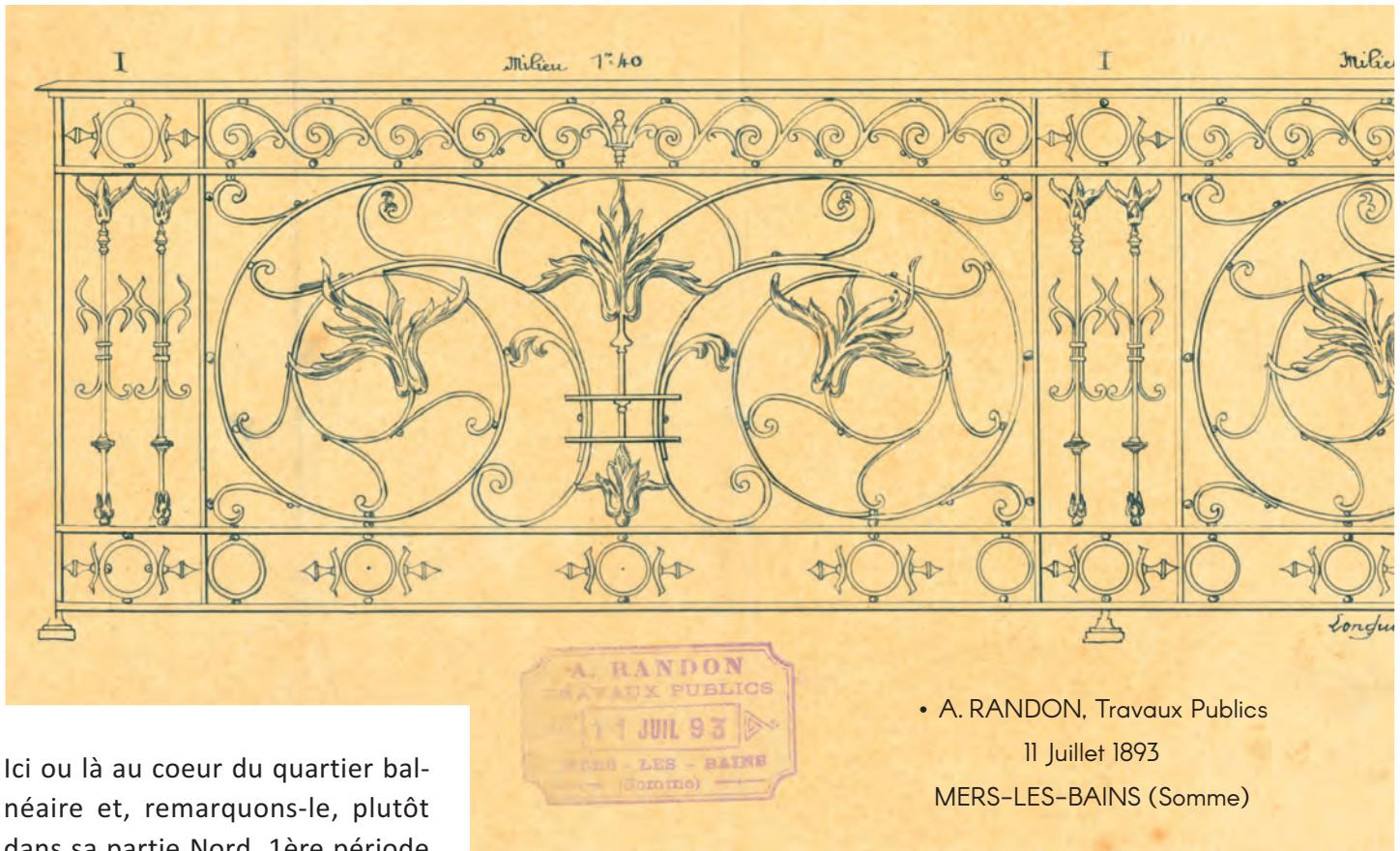


▲ Et même un petit "bow-windows" en rez de chaussée, comme les maisons Anglaises typiques : original...

Le savoir-faire "ancien" demeure...



• DES BALCONS D'EXCEPTION, d'avant 1900...



Ici ou là au cœur du quartier balnéaire et, remarquons-le, plutôt dans sa partie Nord, 1ère période d'édification des villas, se trouvent de superbes **balcons en fonte très ouvragée**.

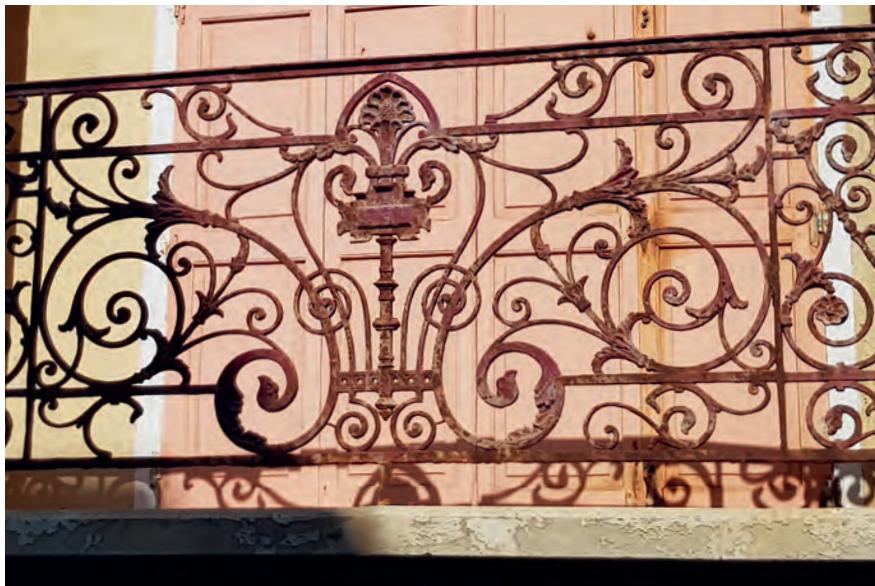
Ces éléments de décoration, dont certains assez complexes, véritables œuvres d'art de ferronnerie, apportent une composante forte, voire un plus indéniable, à certains édifices aux façades plus "sages" que leurs consoeurs de la partie Sud, et qui s'en trouvent ainsi valorisés plus encore.

Certains sont bichonnés par leurs propriétaires. D'autres, hélas, subissent les outrages du temps... et de la corrosion. Pour autant, de grande qualité, ils résistent !

Nous vous proposons ici un magnifique croquis de 1893 présentant un balcon dont les motifs se retrouvent toujours aujourd'hui sur certains garde-corps. 1893 à aujourd'hui : bientôt 130 ans, et ils sont toujours là !



• DES BALCONS D'EXCEPTION, d'avant 1900...



Des décors multiples, des arabesques, des fleurs, des motifs graphiques répétés en symétrie, des courbes, adaptés selon la largeur de la fenêtre : un magnifique savoir-faire...



• HOMMAGE : une plaque dédiée à Alexandre BORGEAUD...

Dans le journal municipal d'Automne N° 73, nous vous présentons ce **beau projet conjoint de l'association des Propriétaires, Résidents et Intéressés par Mers (APRIM) et de la municipalité**, à savoir dédier une des 10 terrasses de l'esplanade à chaque architecte de talent qui a marqué de son empreinte ce site patrimonial remarquable en y signant une ou plusieurs villas.

Face au succès de cette promenade architecturale, ses auteurs ont choisi d'attribuer une 11ème plaque à l'architecte **Alexandre BORGEAUD**, auteur des plans de la villa emblématique "**La Fée des Mers**", dont le nom est depuis des décennies utilisé comme "lieu-dit" par les Mersois pour cet endroit de l'esplanade.

- Un Qr Code sera aussi posé afin d'inviter les promeneurs à suivre la promenade architecturale...



La plaque sera bientôt posée sur la dernière terrasse côté Tréport... (simulation)

Un monument emblématique...

• Le SQUARE du Souvenir, son édification, son rôle...



En 1921,
les Mersois font
ériger un **monument**
aux morts en centre-ville
afin de rendre hommage aux **59**
jeunes soldats tombés au champ
d'honneur lors de la première guerre
mondiale, particulièrement meurtrière...

Deux petites vitrines d'affichage ornent depuis quelques mois chaque entrée du square du Souvenir, pour informer les gens des détails de la prochaine commémoration. Mais quand aucune n'est prévue à court terme, les vitrines restent vides. D'où l'idée de M. le maire d'en profiter pour mettre à disposition des visiteurs un court historique du square du Souvenir et du Monument aux Morts, que nous vous proposons ici un peu plus développé...

• La statue en pierre de Chauvigny, (Sculpteur Emmanuel FONTAINE), représente un **soldat** appuyé sur un cippe. Debout, le "poilu" tient son fusil de la main droite et, pour le symbole, écrase l'aigle germanique sous son pied, aigle qui subira quelques amputations lors de la guerre 1939 -



1945. Il est soutenu par une stèle en pierre de Lorraine.

► Faisant face au Monument, à l'extrême du square, une stèle surmontée d'une feuille d'érable en hommage à la **1ère armée Canadienne**. La plaque commémorative était précédemment implantée le long de l'avenue et l'ensemble qui se présente à nos yeux aujourd'hui a été inauguré le 1er Septembre 2004 à l'occasion du 60ème anniversaire de la Libération.

► A droite du Monument, une stèle en hommage au **Général de Gaulle**, à son cri du refus de l'asservissement face à l'ennemi et à son appel salvateur du 18 Juin 1940. Elle a été inaugurée le 18 Juin 2005 à l'occasion du 65ème anniversaire de son Appel historique.

▼ A gauche du monument, une stèle en hommage aux **victimes des guerres d'Algérie, de Tunisie et du Maroc** ainsi que de tous les **Théâtres d'Opérations Extérieures**, inaugurée le 5 décembre 2005.



M. Daniel DAVID n'est plus...

Ce résident secondaire érudit avait apporté beaucoup à la station...

M. Daniel DAVID, ancien président de l'association "Les Amis de Mers" et résident secondaire Mersois depuis des décennies, n'est plus.

Chercheur au CNRS, Colonel de réserve "ORSEM" (Officier de réserve spécialiste d'Etat-major), professeur de l'Université de Technologie de Compiègne, Daniel DAVID possérait une villa à Mers et y était très attaché. Chaque été, il lui consacrait du temps pour la maintenir en excellent état, tout en échangeant volontiers, sur l'esplanade, avec des Mersois, des connaissances...

Daniel DAVID était un érudit, avec qui il était toujours passionnant d'échanger. Cordial, militaire dans l'âme, il n'y avait pas de demi-mesure avec lui.

Il fut, durant des années, l'excellent et emblématique **Président-fondateur** de l'association culturelle et historique "Les Amis de Mers", grâce à laquelle il proposait, chaque été et avec l'aide de bénévoles, des conférences ou journées découvertes passionnantes sur



d'innombrables sujets d'Histoire, locale ou non. (Comme, sur nos photos, lors d'une découverte des défenses Allemandes de Dieppe dans les années 90...). Toujours disponible pour Mers, il avait répondu présent, il y a peu, à un tout récent projet de réédition, prévue cette année, du livret "**Les Villas Musicales**" qu'il avait réalisé avec son association, projet que nous ne pourrons hélas concrétiser avec lui, mais qui se fera. Il était aussi membre de l'association des Propriétaires "APRIM".

Son épouse Anne nous a confié une anecdote. Daniel David venait déjà très jeune à Mers, d'abord en location, avant que son père n'achète la villa "Le Crémusule". Il évoquait souvent comment sa mère lui "apprenait à compter en ramassant des épis de blé tombés, sur la falaise". Hospitalisé, il envisageait de se remettre définitivement dans sa "maison du bord de mer".

Les obsèques de M. David ont été célébrées le 27 février à Vernon (Eure)...



L'ÉTAT-CIVIL DE 2020...

- **MARIAGES** : CHAUVIN Etienne / BRIC Margaux, FAURE Sandra / DELÉPINE Laurianne.
- **NAISSANCES** : COURVALET Amir, COURVALET Maël, HEUX Cody, DUMONT Luc, DUMONT Léonie, VASSEUR Victoire, RUCHOT Norah, CHESNEAUX Thiméo, LEBIS Victoire, CANFIN Axel, LEBRUN Ylan, JOCQUIN Maylis.
- **DÉCÈS** : BEAUVISAGE Josette épouse LEBLOND, BERTHE Georges, BRUMARD Joël, CHAN WAI Marie épouse TESSIER, CHARPENTIER Denise veuve BULTEL, CHARPENTIER Micheline veuve MARTIN, COUET René, DUPONT Hélène veuve COULOMBEL, DEBONNE Nicole veuve DEJARDIN, DEBURE Guy, DECKER Arlette veuve BEZOT, DEGELKE André, DÉMAREST James, DETRAZ Micheline, DION Alain, DUBUC Gilbert, DUPONT Daniel, FERMENT Martine, FOSSIER Annick veuve WARNAULT, GALET Louisa épouse CRESSENT, GILOT Jacques, GONZI Mario, GUILBERT Dominique, HAUDRECHY Younès, HEUZE Huguette veuve WAYER, HOFFMAN-GLEMANE Patrick, HUMEL Marielle épouse RIMBAUT, JOLY Jean, LABALETTE Micheline, LAGOGUEY Jean, LALOUETTE Claudine épouse GRESSIER, LAMARCHE Monique veuve BELLENGREVILLE, LEBLOND Claude, LEBRUN Jocelyne veuve LEROUX, LELONG Robert, LETELLIER Henri, OLLEVILLE Edith épouse GUÉNARD, PAGE Jacqueline veuve FERMENT, POUPART Pascal, RICHARD René, ROBERGE Arlette veuve PANCRAS, ROSANT Michel, ROUARD Jeannine veuve PORCHÉ, SIUS Serge, SUPERVIELLE Claude, SURAIS Jean-Marc, THROUDE Pierre, VANZABELBERG Jacques, VIGOUROUX Claude.

NB : Une erreur est toujours possible, elle n'engage pas notre responsabilité. Selon le souhait des personnes, des renseignements peuvent ne pas figurer dans cette liste. Précision : quand vous ne souhaitez pas la publication en presse de votre mariage, cela comprend aussi le journal municipal.

Disparition de M. Emile DEBONNE...

Ce Mersois infatigable, sportif de haut niveau, était une figure locale...

La presse s'est aussi fait l'écho de la disparition du Mersois Emile **DEBONNE**, bien connu au sein des villes soeurs pour sa passion du sport, de la course, du dépassement de soi.

Fidèle inscrit des fameuses **Courses et Marches des Villes Soeurs** depuis des décennies, il étonnait toujours, par rapport à son âge, sa forme, sa vivacité. Discret, il courait avec passion, en affichant d'excellents résultats.

Mais qui était Emile DEBONNE ? En fait un **sportif** depuis toujours, surnommé affectueusement "Mimile la mitraillette" par ses amis.

Emile DEBONNE naît à Saint-Maxent en 1930. A 16 ans, il est apprenti verrier chez Hannebique, à Incheville. A 18 ans, il tente le championnat de France de boxe amateur, alors entraîné par le fameux Gamachois Marceau THOREL, légende de la Boxe Picarde.

En 1950, service militaire en Allemagne. Pour l'anecdote, celui qui le conduit à ses entraînements de boxe n'est autre que Philippe BOUVARD, de six mois son aîné, qui deviendra par la suite le fameux animateur et producteur bien connu de la célèbre émission des "Grosses Têtes" !

De 1954 à 1956, Emile est à Paris. Il s'y entraîne tout en aidant des commerçants primeurs sur les marchés.

En 1956, il se marie ici, puis repart pour Paris. Il trouve alors du travail dans la téléphonie et... retrouve son copain d'armée Philippe BOUVARD dans les studios des Buttes Chaumont !

En 1959, hélas pour lui, alors qu'il menait une belle carrière de boxeur, il a un accident qui lui sectionne un



▲ *Dernières Courses et Marches des Villes Soeurs en 2019, pour le fameux sportif. Emile participait aussi à la Transbaie, aux 10 km du Hourdel ou encore à ceux de Friville-Escarbotin...*

► *1948-1959 : Emile DEBONNE mène une belle carrière de boxeur. Mais en 1959 à l'âge de 29 ans, un accident lui sectionne un tendon. Pour lui, la Boxe, c'est fini. Le sportif fera alors une pause de 14 ans...*



Disparition de M. Emile DEBONNE...

Il avait aussi fait couru de prestigieuses épreuves à Paris, New-York et Hammamet...

tendon. Pour lui, le ring, c'est terminé. Plus que déçu, Emile fait alors une pause avec le sport, de 1960 à 1974.

Il vient en vacances à Eu durant ces années, et commence à s'attaquer à une nouvelle discipline, l'**athlétisme**, avec le **Comité Olympique de la Bresle** alors présidé par Michel WATTEBLEED. Il sera très attaché à cette famille de passionnés, représentée aujourd'hui par Jacky Wattebled et son équipe du C.O.B.

Ce qui amène Emile à faire le **semi-marathon** de Paris en 1983, puis le **marathon de New-York**, -excusez du peu-, en 1994 et alors qu'il a 64 ans ! Anniversaire qu'il fêtera d'ailleurs dans l'avion avec ses amis coureurs qui pratiquaient volontiers avec lui.

En 1996, il se rend à Hammamet en **Tunisie**, toujours avec ses amis, avec pour invitée d'honneur la célèbre Odette BESSON. En 2010, à l'âge de 80 ans, il termine 100ème de sa catégorie lors de la fameuse **Transbaie**.

“Ainsi s'est poursuivi son parcours dans l'athlétisme jusqu'en 2019, recherchant les courses les plus difficiles, dédaignant bien souvent les conseils de pru-



▲ Emile DEBONNE au vélodrome couvert de Paris, et même à New-York en 1994 à 64 ans, y défendant les couleurs de la France, bien sûr...
(Photos antérieures à 2019 : prêt de la famille de M. DEBONNE, merci)

dence” précise sa famille. Une sacrée trempe ! Emile DEBONNE nous a quittés cette année “nous laissant en grand désarroi, en tristesse, lui qui était toujours si gai” concluent ses enfants.

Emile DEBONNE avait 10 enfants, 31 petits enfants, 6 arrière-petits-enfants,

et avec sa conjointe, il fut marié durant 65 ans.

Une vie de records sportifs et personnels pour ce sympathique passionné, que l'on pouvait croiser très souvent dans Mers, en vélo pour faire ses courses.



CHANGEMENT DE GAZ à MERS INVENTAIRE 2021...

CHANGEMENT DE GAZ

Mesdames, Messieurs, chers Mersois(es),

Pour lutter contre les **DÉMARCHAGES FRAUDULEUX**, dont certains nous ont déjà été signalés, nous vous rappelons que les **inventaires** de votre matériel (Chaudière GAZ) par GRDF ne se feront que du **10 au 16 mai**.

Tout autre démarche, téléphonique ou à domicile, en dehors de ces dates, sur ce sujet par d'autres intervenants que ceux dont nous possédons la liste GRDF, les noms et photographies, appelle à la plus grande prudence.

Pour tout souci, la mairie au **02 27 28 06 60** ou la Gendarmerie au **02 35 86 14 66**. Merci.

- **RAPPEL utile...**

**LA VILLE DE MERS-LES-BAINS DEMEURE CONFRONTÉE À
L'ÉTONNEMENT DES PERSONNES QUI IGNORENT, OU DISENT IGNORER,
LES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE DÉCLARATION DE TRAVAUX.**

LA RÈGLE EST SIMPLE :

**TOUS LES QUARTIERS SONT CONCERNÉS, DÉCLARATION DE TRAVAUX
OBLIGATOIRE LORSQUE CEUX-CI CONCERNENT PRINCIPALEMENT :**

- les toitures
- les façades (peintures et/ou maçonneries)
- les portes,
- les fenêtres
- les volets
- les menuiseries en général
- les clôtures.

AUCUN CHANTIER NE PEUT Y DÉROGER.

En **SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE** et **PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ÉLARGI**, l'Architecte des Bâtiments de France ("ABF") donne son avis et conseille.

LA MARCHE À SUIVRE pour l'acceptation de travaux est la suivante :

- Déposer **obligatoirement** une déclaration préalable de travaux en mairie de Mers-les-Bains auprès du service Urbanisme et Patrimoine (délai d'instruction de deux mois. La communauté de communes des Villes Soeurs est désormais service instructeur.)
- La déclaration et son dossier seront ensuite examinés par l'**Architecte des Bâtiments de France** selon le quartier qui rendra alors un avis global en accord avec l'esprit du secteur et son architecture dominante : il vérifiera la pertinence des matériaux choisis, donnera une orientation sur les éléments à faire ressortir...
- Le **Service Urbanisme de la Communauté de communes des Villes Sœurs** s'exprimera alors sur le plan technique. Contact :

SERVICE URBANISME INTERCOMMUNAL (CCVS)

12 Avenue Jacques Anquetil - 76260 EU

Tél. 02.27.28.05.99 – courriel : urbanisme@villes-soeurs.fr

- accueil téléphonique tous les après-midis de 14 à 17 h, public le mardi de 9 h à 12 h et le jeudi de 14 à 17 h sur RDV uniquement.

- **À SAVOIR :** Si des travaux sont réalisés sans autorisation, la mairie le constate, dresse un procès verbal et l'adresse au Procureur de la République. Celui-ci décide alors de la suite à donner : la remise en l'état initial peut être imposée...

• PERMANENCE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Une permanence de l'Architecte des Bâtiments de France, dans le cadre du suivi du Site Patrimonial remarquable (ancienne appellation « secteur sauvegardé »), a lieu très régulièrement. Se renseigner sur la date, soit simplement auprès de l'accueil au 02.27.28.06.60, soit en presse locale au sein de laquelle elle sera annoncée quelques temps auparavant.





▲ Mme Ginette **AUBRÉJAT** nous propose cette jolie photo de l'**École des filles de Mers**, merci à elle.

Elle y a côtoyé ces camarades : **DEGOUVE** ?, **ETANCELIN** Marie-Jeanne, **DAVERGNE** Huguette, **BECQUET** Ginette, **VERDIER** Nadège, **CHOQUART** Maryvonne, **HERLIN** Geneviève, **MAGNIER** Andrée, **FERMENT** Danielle, **MORAND** Monique, **ADAM** (?), ?, **BERTHE** Denise, **CARBONNIER**, **DUBOIS** Josette, **OBRY** Dominique, **HOLLEVILLE** Chantal, **DEFRANCE** Geneviève, **DUVAUCHELLE** Danièle, ?, **LANGLOIS** Marie-Josèphe, **BECQUET** Annyck, **DUNEUFGERMAIN**, **CARBONNIER**, A Marie, **LEBEUF** Thérèse, **LECONTE** Martine, **LOUCHET** ?, ?, **DEVISMES** ?, **COMOR** Pierrette, **LASSALLE** Roberta.

• POÈME : hommage aux Résistants...

Ce Poème en hommage aux Résistants, (Ecrit en 1943 par la mère de Fernande CAUDRON qui hébergea des francs-tireurs, leur dédia ce poème et leur lut au retour d'un sabotage), nous est aimablement proposé par Mme Michèle CRETTEL, fille de Jean CRETTEL, Résistant...



▲ L'une de leurs devises contre l'occupant ...

LES FRANCS-TIREURS

Honneur aux francs-tireurs,
Ces soldats de la résistance.
Ils seront les vainqueurs
Et sauveront notre chère France.

De Gaulle, notre grand soldat,
Rassemblant ses forces immenses,
Les conduira toutes au combat
Pour hâter notre délivrance.

Honneur aux francs-tireurs,
A ces héros de notre France.
Obscurs et pleins d'ardeur,
Ils portent encore notre espérance.
Qu'en nos yeux et nos coeurs
Se lise la reconnaissance,
Et pour ces braves ce sera l'heure
De la plus noble récompense.

NDLR : Un franc-tireur est un combattant qui fait partie d'un corps franc organisé pendant une guerre pour combattre parallèlement à l'armée régulière.



ARMÉE DE L'AIR & DE L'ESPACE

L'armée de l'Air et de l'Espace recrute et forme
plus de 3500 jeunes femmes et hommes chaque année

Militaire du rang



Niveau 3^e, CAP, BEP,
BAC PRO

Sous-Officier



Avec un BAC
(Général, Pro ou Techno)

Pilote/Navigateur



Avec un BAC

Officier sous-contrat



Avec un BAC +3

QU'ATTENDEZ-VOUS !
FLASHEZ LES QR CODES POUR
EN SAVOIR PLUS !



DES ÉTUDES DE
BTS/DUT
À BAC + 5 ?

DEVENIR-AVIATEUR

Rejoignez-nous sur :



Réalisé avant le COVID 19

Contact : Sergent-Chef FLESSELLE Alain, Conseiller en recrutement
CIRFA d'Amiens | BUREAU AIR - 19, rue Ernest Cauvin – 80000 AMIENS TEL. : 03.22.33.83.48



L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

RECRUTE ET FORME DANS
PLUS DE 50 MÉTIERS



PERMANENCES SUR TOUTE LA
RÉGION !

03 22 33 83 54

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES
ARMÉES BUREAU AIR AMIENS
19 RUE ERNEST CAUVIN
80000 AMIENS
03 22 33 83 54 OU 03 22 33 83 56
CIRFA-AIR-AMIENS.RECRUTEMENT.FCT@DEF.GOUV.FR

DEVENIR-AVIATEUR

Rejoignez-nous sur :



Soutenu par



Besoin d'une information fiable et à jour
sur l'ensemble des thématiques qui concernent les jeunes ?

Toute l'Information Jeunesse en Hauts-de-France est sur **ij-hdf.fr**



IJHauts
de-France

Restons connectés !



Le site ij-hdf.fr a été développé
avec le soutien de

NORD ACTIF
Entrepreneur engagé

► COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
SELON JOURS FÉRIÉS

- Mercredi 14 Juillet
 - Lundi 1er Novembre
- collecte normale en quartier balnéaire et en centre-ville

La station compte **17 containers à ordures ménagères** un peu partout : si celui choisi est saturé, il y en a toujours un à proximité.
IL SUFFIT DE MARCHER UN PEU. MERCI !

▼ CONTAINERS "OM" - TRI SÉLECTIF ▼ CORBEILLE À PAPIERS ▼



**CES CONTENANTS N'ONT PAS LE MÊME RÔLE
NI LE MÊME USAGE ! NE LAISSEZ RIEN AUTOUR.**

► LES ENCOMBRANTS

Il n'y a plus de ramassage sur la commune : merci d'aller en DÉCHÈTERIE, horaires ci-contre ►

► COLLECTE DES PILES USAGÉES

Des Hypermarchés locaux les collectent : n'hésitez pas !

► COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La collecte en porte à porte des déchets verts aura lieu 13 fois dans l'année, hors quartier balnéaire, aux jours suivants :

Mardi 20 avril • 4 et 18 mai • 1er, 15 et 29 juin • 13 et 27 juillet
• 10 et 24 août • 14 septembre • 5 et 26 Octobre.

COLLECTE D'AMIANTE

 3 collectes en 2021 :

MERCREDI 21 JUILLET & 13 OCTOBRE

au matin uniquement

à la déchèterie de Beauchamps de 9 à 11 h 50.

- Réservé uniquement aux particuliers d'une des 28 communes de la CCVS (se munir d'un justificatif de domicile). **Uniquement amiante liée** : ardoises, dalles vinyles, amiante ciment, tôle fibre. L'amiante floquée sera refusée.
- **Double ensachage obligatoire**, big-bags fermés, sacs étanches ou film éthirable professionnel. Aucune amiante en vrac ne sera acceptée. **Les particuliers devront jeter eux-mêmes leurs déchets dans la benne dédiée** (Le personnel ne devra en aucun cas être en contact avec les déchets).

• DÉCHÈTERIES : LES HORAIRES

TRÉPORT

rue Mendès France

du 01/01 au 31/12

02.35.82.45.72	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
Mardi	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
Mercredi	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
Jeudi	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
Vendredi	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
Samedi	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
Dimanche	9 h - 11 h 50	

AULT

route d'Eu

02 27 28 06 46

du 01/01 au 31/12

02 27 28 06 46	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
Mardi		
Mercredi	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
Jeudi	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
Vendredi	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
Samedi	9 h - 11 h 50	14 h - 17 h 50
Dimanche		

Communauté de communes / CCVS :
02.27.28.20.87

contact@villes-soeurs.fr

FUITES D'EAU ?
09 69 36 72 61



Suite aux récentes difficultés pour joindre l'**astreinte eau potable en cas de fuite**, nous vous rappelons le **numéro d'astreinte** indiqué sur les factures d'eau. Il s'agit d'un standard téléphonique qui **avertit et déclenche** les équipes travaux sur notre secteur. Ce numéro est à la disposition de tout abonné.

Infos et / ou démarches générales :

Mairie de Mers-les-Bains

Tél. 02 27 28 06 60



Suivez-nous sur :

- www.merslesbains.fr
- Facebook officiel
- appli "Mers-les-Bains"



L'heure CIVIQUE Samarienne

**Et si je donnais
une heure par mois
pour aider un voisin ?**

Chacun d'entre nous peut le faire !

Inscrivez-vous sur

somme.lheurecivique.fr



» Mers... des ambiances, des lumières...

Sous la mandature de Roger HÉNOCQ, la station balnéaire se tournait depuis longtemps déjà vers le Tourisme, avec une forte tradition d'accueil.

Rappelons aussi que c'est à cette époque que le Syndicat d'Initiative, le tout premier Office de tourisme en fait, s'installait sur la place du marché avant de rejoindre l'entrée de la rue Barni.

En 1969, les acteurs locaux du tourisme chargent un Mersois de créer une affiche vantant la tradition d'accueil et la spécificité balnéaire de Mers-les-Bains, ci-contre.

Certains d'entre vous la connaissent déjà ou s'en rappelleront, d'autres la découvri-ont. Pour l'anecdote, remarquons que le petit baigneur porte un calot blanc, comme tous ceux qui fréquentaient le fameux "Stade Martin"...



MERS info'

Journal d'information municipale trimestrielle et gratuite

Éditeur : Ville de Mers-les-Bains, Avenue Marie & Pierre Curie - BP 70045 - 80350 Mers-les-Bains.

Responsable de la publication : Mr le maire de Mers-les-Bains.

Conception : Rédaction, (sauf édito et éventuels apports autres, attribués ou signés), photos & infographie PAO : Service Communication Ricardo BOIMARE.

Dépôt légal à parution : Bibliothèque Amiens Métropole.

Certains visuels vectoriels : Freepik.com

Tirage : 2600 ex, (3500 l'Été) - Impression : IC4, 9 rue des Déportés, 80220 Gamaches - Distribution : Distri'Tract, 57 rue Lesage, 76260 Ponts-et-Marais.

Coup d'oeil dans le rétro... Le "CAFÉ HUBERT"

Quel Mersois ne connaît pas le "Café Hubert", à l'emplacement de l'actuel salon de beauté, non loin de la verrerie Verescence ? Merci à Anita RISTORI (Jaouen) et Colette PADÉ (Laisné) pour cette très belle photographie ancienne de ce café, l'un des éléments de notre mémoire collective à tous.



▲ Notons, juste sous la rambarde, une publicité pour le lancement du lotissement des Jardins Fleuris, viabilisé avec eau et électricité, ce qui permet de dater à peu près cette photographie : années 50...

A VOS PHOTOS !

- Nous envisageons de redémarrer une série sur les **photos de classe**, que vous aviez appréciées. Si certains d'entre vous en détiennent non publiées, (toutes époques, avec ou sans les noms...) vous pouvez nous les prêter : elles seront scannées avec soin et restituées en mains propres (pas d'envoi courrier pour éviter toute perte de vos souvenirs). Merci !



▲ A l'époque, révolue, où l'on pouvait camper partout, librement...